

**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE L'INDRE**

**Siège social : 96 Rue Grande
36000 - CHATEAUROUX**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2021

Cabinet COGEP AUDIT

Siège social : ZAC Grandéols – Avenue Gustave Eiffel – 36130 DEOLS

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de la LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE L'INDRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE L'INDRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

u

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les provisions pour indemnités de départ à la retraite, évaluées selon les modalités décrites dans la note 3.2.3.2 de l'annexe. Nous avons contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de ces passifs et nous avons vérifié que la note communique une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

a

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

a

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DEOLS, le 29 / 03 / 2022

Le commissaire aux comptes

COGEP AUDIT

Catherine CREVAN
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	330 423.53	(201 325.25)	129 098.28	114 367.54
Terrains	23 091.00		23 091.00	23 091.00
Constructions	244 544.67	(161 562.38)	82 982.29	88 857.18
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 039.89	(39 762.87)	1 277.02	2 419.36
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	21 747.97		21 747.97	
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 055.00		1 055.00	1 055.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 055.00		1 055.00	1 055.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	331 478.53	(201 325.25)	130 153.28	115 422.54
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				257.74
CRÉANCES	51 060.16		51 060.16	12 971.36
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	51 060.16		51 060.16	12 971.36
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	391 764.39		391 764.39	424 016.88
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	391 764.39		391 764.39	424 016.88
Charges constatées d'avance	2 883.00		2 883.00	2 734.17
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	445 707.55		445 707.55	439 980.15
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	777 186.08	(201 325.25)	575 860.83	555 402.69
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	462 458.68	605 298.04
Réserves statutaires ou contractuelles	462 458.68	569 609.36
Réserves pour projet de l'entité		35 688.68
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	16 217.93	(142 839.36)
Situation nette (sous total)	478 676.61	462 458.68
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	478 676.61	462 458.68
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	15 000.00	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	15 000.00	
Provisions pour risques		5 000.00
Provisions pour charges	29 183.00	27 693.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	29 183.00	32 693.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	5 455.88	10 324.49
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	5 455.88	10 324.49
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	47 545.34	49 926.52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 301.35	21 998.97
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	13 248.20	12 346.29
Dettes fiscales	306.00	394.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 689.79	15 187.26
Autres dettes		
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	53 001.22	60 251.01
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	575 860.83	555 402.69

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	16 208.00	18 248.00	(2 040.00)	-11.18 %
Ventes de biens et services	1 776.54	2 293.90	(517.36)	-22.55 %
Ventes de biens	285.00	265.00	20.00	7.55 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 491.54	2 028.90	(537.36)	-26.49 %
dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	3 573.00	4 422.00	(849.00)	-19.20 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	138 065.74	172 237.51	(34 171.77)	-19.84 %
Dons manuels	135 065.74	141 540.39	(6 474.65)	-4.57 %
Mécénats	3 000.00	3 000.00		0.00 %
Legs, donations et assurances-vie		27 697.12	(27 697.12)	
Contributions financières reçues	157 039.53	720.00	156 319.53	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	5 000.00		5 000.00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1 122.00		1 122.00	
PRODUITS D'EXPLOITATION	322 784.81	197 921.41	124 863.40	63.09 %
Achats de marchandises	168.50	1 353.07	(1 184.57)	-87.55 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	112 285.83	113 286.21	(1 000.38)	-0.88 %
Aides financières	34 263.73	83 752.79	(49 489.06)	-59.09 %
Impôts, taxes et versements assimilés	3 779.00	3 809.00	(30.00)	-0.79 %
Salaires et traitements	87 312.95	84 845.55	2 467.40	2.91 %
Charges sociales	33 704.80	32 268.10	1 436.70	4.45 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 507.23	8 405.11	102.12	1.21 %
Report en fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres charges	11 074.27	13 733.74	(2 659.47)	-19.36 %
CHARGES D'EXPLOITATION	306 096.31	341 453.57	(35 357.26)	-10.35 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16 688.50	(143 532.16)	160 220.66	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	206.59	526.50	(319.91)	-60.76 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	206.59	526.50	(319.91)	-60.76 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	263.43	418.93	(155.50)	-37.12 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	263.43	418.93	(155.50)	-37.12 %
RÉSULTAT FINANCIER	(56.84)	107.57	(164.41)	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	16 631.66	(143 424.59)	160 056.25	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	0.78	1 063.81	(1 063.03)	-99.93 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.78	1 063.81	(1 063.03)	-99.93 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	414.51	478.58	(64.07)	-13.39 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	414.51	478.58	(64.07)	-13.39 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(413.73)	585.23	(998.96)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	322 992.18	199 511.72	123 480.46	61.89 %
TOTAL DES CHARGES	306 774.25	342 351.08	(35 576.83)	-10.39 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	16 217.93	(142 839.36)	159 057.29	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	5 204.00	4 021.00	1 183.00	29.42 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 204.00	4 021.00	1 183.00	29.42 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	5 204.00	4 021.00	1 183.00	29.42 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 204.00	4 021.00	1 183.00	29.42 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>État des échéances des créances</i>	8
3.1.7 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.8 <i>Disponibilités</i>	9
3.1.9 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	9
3.1.10 <i>Charges constatées d'avance</i>	9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	10
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	11
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	12
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	12
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	12
3.2.4 <i>Dettes</i>	12
3.2.4.1 <i>État des échéances</i>	12
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	13
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	13
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	16
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	16
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	16
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	16
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	16
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	17
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	17
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	17
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	18
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	18
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	19
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>	19
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	19
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i>	19
4.3.4 <i>Frais de fonctionnement</i>	20

4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	20
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	20
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	21
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	21
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	21
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	22
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	23
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	23
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	24
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	24
4.7.2	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	26
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	26
5.1	AUTRES INFORMATIONS	26
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	26
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	27
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	27
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	27

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- 1) Modification du plan comptable à effet du 1^{er} janvier 2021, sans que cela n'ait une réelle incidence sur la présentation des comptes de l'exercice ;
- 2) La pandémie de la Covid a probablement eu une influence sur le montant des dons perçus en 2020 et 2021, cependant non chiffrable :

Exercices civils	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Dons et cotisations perçus	241 233 €	178 121 €	163 508 €	166 007 €
Legs et assurances perçus	216 786 €	226 277 €	27 697 €	130 307 €

En ce qui concerne ces derniers, il est important de rappeler que le bilan 2020 s'était trouvé fort impacté par leur quasi absence, ce qui avait engendré un déficit d'exploitation de 142 839 €, sans corrélation aucune avec la pandémie.

- 3) Nous n'avons pas connaissance d'évènements significatifs, postérieurs à la clôture de l'exercice, susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association, à l'exception de travaux d'étanchéité des murs du siège (étude en cours).
Un acompte de 21 747,97 € a été versé entre les mains du Syndic et figure à l'actif du bilan.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATION PERMANENTE

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	308 676	21 748		330 424
Immobilisations financières	1 055			1 055
Total	309 731	21 748	0	331 479

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	194 308	7 017		201 325
Amort.Immobilisations financières				
Total	194 308	7 017	0	201 325

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				1 055
Autres titres immobilisés	1 055			
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	1 055	0	0	1 055

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	3 604	3 604	
→ Autres Créances	100	100	
→ Créances reçues par legs ou donations	47 357	47 357	
→ Charges constatées d'avance	2 883	2 883	
Total	53 943	53 943	0

3.1.7 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks		NEANT		
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

3.1.8 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	127 712	
Livrets et comptes épargne	264 053	
Comptes à terme		
Total	391 764	0

3.1.9 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
→ Avoir à recevoir du BN		258
→ Indemnité Inflation à recevoir Etat	100	
→ Legs à recevoir du BN	33 713	6 086
→ Dons à recevoir du BN	12 705	6 885
→ Dons Prélts Automatiques à recevoir du BN	939	
→ Créancier Divers Loyers Copieur	3 604	
Disponibilités		
Total	51 060	13 229

3.1.10 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
→ Assurance ALLIANZ Multirisques Professionnels	1 198	1 133
→ Assurance ALLIANZ Véhicule Renault Master	139	55
→ NOUVELLE REPUBLIQUE Abonnement annuel Journal	248	248
→ CCLS Location Copieur Sharp MX 2630	1 022	1 022
→ PITNEY BOWES Location & Entretien Machine à affranchir	276	276
Total	2 883	2 734

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	569 609,36	-142 839,36			35 688,68				462 458,68	
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	35 688,68									
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	-142 839,36	142 839,36								
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	462 458,68	0	35 688,68	-35 688,68	462 458,68	0	-35 688,68	462 458,68	0	462 458,68

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la Générosité du Public :	0	0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"	0	0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"	0	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes	15 000	15 000	15 000	15 000	0	15 000
→ Fonds d'urgence Aides Sociales provenant du BN	2021	15 000	15 000	15 000		15 000
Total	15 000	15 000	15 000	15 000	0	15 000

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				
→ Autres provisions pour risques (Financement Kiabi pour socio esthéticienne Hôpital d'Issoudun)	5 000		5 000	0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	27 693	1 490		29 183
Total	32 693	1 490	5 000	29 183

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine	5 455,88	5 029,19	426,69	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 301,35	19 301,35		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	13 860,20	13 860,20		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (Charges à payer)	14 689,79	14 689,79		
Produits constatés d'avance				
Total	53 307,22	52 880,53	426,69	

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :		
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	13 554	12 740
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 858	3 319
→ Caisse de retraite	1 105	1 247
→ Caisse de prévoyance	805	791
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	5 969	4 912
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 511	2 077
→ Prélèvement à la source	306	394
Total	13 554	12 740

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	19 301	21 999
→ 4011 Fournisseurs - Factures non parvenues	4 105	2 948
→ 4012 Frs BN - Factures non parvenues	66	4 320
→ 4081 Fournisseurs - Factures à recevoir	0	181
→ 4082 Fournisseurs BN - Factures à recevoir	15 130	14 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	18 294	15 186
→ 46715 Créancier divers (Copieur en cours rembt)	3 604	787
→ 4685 Charges à payer	14 690	14 399
Total	37 595	37 185

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE L'INDRE	23/02/2022 - 15:24	
	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. MISSIONS SOCIALES	131 048,90	117 703,87
1.1 Réalisées en France	131 048,90	117 703,87
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	110 130,20	96 785,17
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	20 918,70	20 918,70
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	62 342,64	55 323,26
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	62 342,64	55 323,26
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	96 892,71	92 196,93
3.1 Frais d'information et de communication	3 421,75	3 421,75
3.2 Frais de fonctionnement	85 580,93	80 885,93
3.3 Autres charges	7 890,03	7 889,25
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 490,00	1 490,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	15 000,00	
6. REPORTS EN FONDS DEDIE'S DE L'EXERCICE	306 774,25	266 714,06
TOTAL CHARGES	16 217,93	266 714,06
EXCÉDENT OU DÉFICIT	342 351,08	337 450,50
	-142 839,36	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	5 204,00	5 204,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 204,00	5 204,00
TOTAL	10 408,00	10 408,00

REPORTING - COMITÉ DE L'INDRE		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-286 563,38	-286 563,38	-193 305,91	-193 305,91
1.1	Cotisations sans contrepartie	-16 208,00	-16 208,00	-18 248,00	-18 248,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-138 065,74	-138 065,74	-172 237,51	-172 237,51
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-132 289,64	-132 289,64	-2 820,40	-2 820,40
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-27 855,80		-1 783,81	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises				
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-26 733,02		-720,00	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-1 122,78		-1 063,81	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-3 573,00		-4 422,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-5 000,00	-5 000,00		
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
	TOTAL	-322 992,18	-291 563,38	-199 511,72	-193 305,91

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-5 204,00	-5 204,00	-4 021,00	-4 021,00
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-5 204,00	-5 204,00	-4 021,00	-4 021,00
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	TOTAL	-5 204,00	-5 204,00	-4 021,00	-4 021,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils représentent 154 273,74 € pour l'année 2021.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Ventes de biens & services	922	2 294
→ Legs & Assurances Vies	130 307	
→ Autres produits affectés aux missions sociales (Buste de Palpation Seins)	854	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers	207	527
Total	132 290	2 820

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Elles représentent 26 733 € pour l'année 2021 (Fonds d'urgence Aides sociales du BN 15 000 € + dons décès reçus des associations 1060 € + dons en lignes 10673 €).

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
→ Produits financiers (Rembt sinistre Allianz assurances)	1 123	1 064
Total	1 123	1 064

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation : **elles représentent 3 573 € pour l'année 2021.**
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprise Provision pour risques et charges (Kiabi pour Socio Esthéticienne Issoudun)	5 000	
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	5 000	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par une clef analytique qui ventile les frais afférents aux locaux et qui est répartie selon la surface totale de nos locaux par un pourcentage d'occupation d'activité et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validé par les membres du conseil d'administration en 2020, sans changements en 2021.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	33 355	32 709
Actions d'information, de prévention et de dépistage	3 707	3 161
Actions de formation		
Actions de recherche	1 001	
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	31 127	20 394
Frais de fonctionnement (dont communication)	46 675	54 858
Frais de manifestations	5 153	5 992
Total	121 018	117 114

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	94 132	92 577
Actions d'information, prévention, dépistage	9 400	10 062
Actions de formation	110	134
Actions de recherche	6 046	8 081
Actions autres	442	537
Total	110 130	111 391
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		1 500
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	20 919	65 810
Actions autres		
Total	20 919	67 310

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	3 422	3 740
Frais de gestion	83 785	91 135
Impôts et taxes	1 796	1 803
Charges financières	458	639
Dotations aux amortissements	7 017	7 017
Charges exceptionnelles	415	479
Total	96 893	104 813

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
Total	15 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5 soit 15,72 €	5 204	4 021
Prestation Abandons frais bénévoles	0,320 €/km	1 868	1 258
Total		7 072	5 279

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT 31/12/2021
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	169										169
Variation de stock	51 379				23 964		36 942				112 286
Autres achats et charges externes	13 345	20 919									34 264
Aides financières	1 653				331		1 796				3 779
Impôts, taxes et versement assimilés	27 511				26 221		33 581				87 313
Salaires et traitements	10 553				10 059		13 093				33 705
Charges sociales							7 017	1 490			8 507
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions										15 000	15 000
Report en fonds dédiés											
Autres charges	5 522				1 768		3 785				11 074
Charges financières							263				263
Charges exceptionnelles							415				415
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	110 131	20 919	0	0	62 343	0	96 892	1 490	0	15 000	306 774

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services				5 204	5 204
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	5 204	5 204

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 278
Total	5 278

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Total	0
Charges exceptionnelles	
Charge s/ex.antérieur (Solde copieur GE Capital)	414
Total	414

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)


4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

23/02/2022 - 15:25

LA LIQUE COMITÉ DE L'INDRE	036 - COMITÉ DE L'INDRE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		117 703,87	178 701,21
1.1 Réalisées en France		117 703,87	178 701,21
Actions réalisées par l'organisme		96 785,17	111 391,07
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		80 787,22	92 577,15
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		9 399,79	10 062,17
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		110,44	134,25
Actions de société et politique de santé		441,75	537,00
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		6 045,97	8 080,50
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		20 918,70	67 310,14
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé			1 500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		20 918,70	65 810,14
Programmes nationaux		10 918,70	55 810,14
Programmes régionaux et départementaux		10 000,00	10 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		55 323,26	57 448,91
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		55 323,26	57 448,91
Frais d'appel de dons		21 778,77	22 429,61
Frais d'appel des legs		2 058,54	
Frais traitements des dons		31 485,95	22 449,80
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			12 195,98
Achats pour manifestations et ventes			373,52
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aldes aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aldes aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		92 196,93	99 912,38
3.1 Frais d'information et de communication		3 421,75	3 740,42
Frais d'information et de communication externe		20,00	235,00
Frais d'information et de communication Interne		3 401,75	3 505,42
3.2 Frais de fonctionnement		80 885,93	88 516,07
Frais de gestion		75 335,07	82 551,73
Formation administrative			
Impôts et taxes		1 796,00	1 802,60
Cotisation statutaire 10%		3 754,86	4 161,74
3.3 Autres charges		7 889,25	7 655,89
Charges financières		458,29	638,78
Dotations aux amortissements		7 017,23	7 017,11
Charges exceptionnelles		413,73	
TOTAL DES EMPLOIS		265 224,06	336 062,50
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 490,00	1 388,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		24 849,32	144 144,59
TOTAL		291 563,38	481 595,09

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 204,00	4 021,00
TOTAL	5 204,00	4 021,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

 036 - COMITÉ DE L'INDRE	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-286 563,38	-193 305,91
1.1 Cotisations sans contrepartie	-16 208,00	-18 248,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-138 065,74	-172 237,51
Dons manuels non affectés	-128 585,64	-137 126,83
Dons manuels affectés	-6 480,10	-4 413,56
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-27 697,12
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-3 000,00	-3 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-132 289,64	-2 820,40
Manifestations	-637,26	-2 013,90
Ventes (dont abonnement à vivre)	-285,00	-265,00
Prestations et autres ventes		-15,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-854,28	
Autres produits affectés		
Produits financiers	-206,59	-526,50
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-130 306,51	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-5 000,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-291 563,38	-193 305,91
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-291 563,38	-193 305,91

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	360 768,51	497 895,99
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	24 849,32	-144 144,59
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	4 234,23	-7 017,11
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	389 852,06	346 734,29

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-5 204,00	-4 021,00
Bénévolat	-5 204,00	-4 021,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-5 204,00	-4 021,00

4.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	16			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	137	0,08	2154
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations	3	48	0,03	755
Communication, démarches auprès des médias	4	45	0,03	707
Ventes au profit du CD	1	4	/	63
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	3	/	47
Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...	15	94	0,06	1478
Total	42	331	0,20	5 204

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

